



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fichage illégal : il faut suspendre le site d'extrême droite « Fdesouche » !

Question écrite n° 41399

Texte de la question

M. Éric Coquerel alerte M. le ministre de l'intérieur sur le fichage politique et religieux public effectué par le site « Fdesouche.com ». Ce site internet est d'ores et déjà connu depuis de nombreuses années pour diffuser une idéologie d'extrême droite particulièrement rance, au travers notamment de son obsession pour l'immigration. Le journaliste Taha Bouhafs vient de révéler que ce site, dont les administrateurs connus sont Pierre Sautarel et Damien Rieu, a constitué et diffusé des fichiers détaillés, publics et illégaux de personnalités et associations ciblées au nom de leur positionnement idéologique et religieux supposé ou réel. Un de ces fichiers regroupe des données concernant près de 800 collectifs d'aide aux migrants, dont la raison d'être sur un site qui revendique ouvertement son hostilité quant à toute présence de migrants sur le territoire est particulièrement inquiétante. Un autre fichier décline l'identité de plus de trois cents personnes qualifiées d'« islamo-gauchistes ». Parmi elles, des syndicalistes, des militants associatifs ou politiques, des élus - comme la totalité du groupe parlementaire La France insoumise, y compris M. le député lui-même. Ce fichier, constitué donc au nom d'une appartenance politique ou religieuse réelle ou supposée, présentée de surcroît sous le sceau de l'insulte, est illégal et dangereux. Si les administrateurs tentent de s'en défendre en prétendant qu'il ne s'agirait que de la reprise innocente d'une information publique (la liste de signataires de l'appel à la marche contre l'islamophobie du 10 novembre 2019), le fait est que les données qu'ils y ont recueillies et diffusées sont bien plus larges que celles diffusées lors de l'appel en question et que certaines des personnalités listées n'en étaient mêmes pas signataires. Certaines des personnes ciblées le sont de surcroît directement au nom de leur appartenance supposée ou réelle à la religion musulmane (voir la colonne « type : islam »), cible privilégiée de ces activistes d'extrême droite. Le fait de mettre dans le contexte actuel une telle liste à disposition d'un large auditoire d'extrême droite n'est pas anodin et interroge sur l'usage qui pourrait en être fait, au regard des diverses agressions récentes et ciblées perpétrées par des groupes radicaux de ce même tenant. Il lui demande pour toutes ces raisons s'il envisage la suspension du site « Fdesouche.com » et l'interroge concernant ce fichage et plus largement sur ce qu'il compte faire concernant ce site internet morbide aux pratiques illégales.

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41399

Rubrique : Internet

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7101

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)